

6.2 Point de langue : MANQUEMENT À UNE ORDONNANCE

Dans le langage courant, on entend fréquemment le mot « bris » pour désigner le fait de ne pas respecter une ordonnance, un engagement, une promesse, etc. Cependant, dans le *Petit Larousse* la définition du mot « bris » se lit comme suit : « Rupture illégale et intentionnelle (d'une clôture, d'un scellé). »

Dans le *Code criminel*, on retrouve différents termes pour définir ce non-respect. Voici les principaux :

français	anglais	disposition
Défaut de remettre les autorisations ou autres documents	Failure to surrender authorization, etc.	117.01 (2)
Désobéissance à une ordonnance du tribunal	Disobeying order of court	127
Bris de prison	Prison breach	144
Omission de comparaître	Failure to attend court	145 (2)
Omission de se conformer à une condition d'une promesse ou d'un engagement	Failure to comply with condition of undertaking or recognizance	145 (3)
Omission de comparaître ou de se conformer à une sommation	Failure to appear or to comply with summons	145 (4)
Omission de comparaître ou de se conformer à une citation à comparaître ou à une promesse de comparaître	Failure to comply with appearance notice or promise to appear	145 (5)
Omission de se conformer à une condition d'une promesse de comparaître	Failure to comply with conditions of undertaking	145 (5.1)
Contrevenir ou faire défaut de se conformer aux dispositions d'une ordonnance de blocage	Acts in contravention of or fails to comply with a restraint order	462.33 (11)
Transgression de l'ordonnance limitant la publication	Failure to comply with an restricting publication	486.6





Défaut de comparaître aux date, heure et lieu fixés dans l'ordonnance concernant l'analyse génétique	Failure to appear at the place, day and time set out in an order concerning DNA analysis	487.0551
Omission de se conformer à une ordonnance autorisant le prélèvement de substances corporelles	Failure to comply with order authorizing the taking of samples of bodily substances	487.0552
Omission de se conformer à une ordonnance en vertu de la <i>Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels</i>	Failure to comply with an order under the <i>Sex Offender Information Registration Act</i>	490.031
Omission de se conformer à une ordonnance de non-publication	Failure to comply with an order directing matters not to be published for specified period	517 (2)
Défaut de se conformer à l'ordonnance restreignant la publication de la preuve recueillie lors d'une enquête préliminaire	Failure to comply with order restriction publication of evidence taken at preliminary inquiry	539 (3)
Défaut de comparaître d'une organisation	Non-appearance of accused organization	556
Transgression de l'ordonnance limitant la publication	Failure to comply with an order restricting publication	672.501 (11)
Défaut de se conformer à une ordonnance de probation	Failure to comply with probation order	733.1
Défaut de paiement d'une amende	Default of payment of a fine	734 (3)
Manquement à une ordonnance d'emprisonnement avec sursis	Breach of conditional sentence of imprisonment	742.6
Défaut de se conformer à une surveillance de longue durée (délinquants dangereux)	Breach of long-term supervision (dangerous offenders)	753.3
Manquement à l'engagement	Breach of recognizance	811